

CHARTRE DU BENEVOLAT

Caritas Neuchâtel accueille, accompagne et soutient toute personne en difficulté dans le respect de sa personnalité propre.

Elle participe à la construction d'une société équitable et solidaire, en plaçant l'action au cœur de sa mission.

Les valeurs fondamentales et la mission institutionnelle sont définies dans la charte de Caritas Neuchâtel qui invite ses bénévoles à les partager. Nous nous appuyons également sur les principes de la politique du bénévolat développée dans le cadre du Réseau Caritas et faisons référence aux standards du "Dossier bénévolat suisse".

Caritas Neuchâtel associe les compétences et la créativité des bénévoles à celles des professionnels dans un esprit de partenariat. Le travail bénévole complète l'activité des professionnels sans leur faire concurrence. Caritas Neuchâtel s'appuie sur la force du bénévolat pour multiplier son impact.

Etre bénévole à Caritas Neuchâtel, c'est :

- Un **engagement** pour un projet précis dans une structure existante.
- Dans un esprit de **solidarité**, offrir de son temps et ses compétences, sans rémunération.
- Une **disponibilité** et une **ouverture** à l'autre dans l'écoute et l'échange.
- Un **partage** de ses expériences et de celles des autres dans le respect, la bienveillance et le non jugement.
- L'**appartenance** à une équipe dans la convivialité et la tolérance.
- Un **enrichissement personnel** en contribuant à la construction d'une société plus équitable et solidaire.

Caritas Neuchâtel offre à ses bénévoles :

- Un **cadre** dans lequel le/la bénévole trouve soutien, confiance et épanouissement.
- Un **mandat** défini entre le bénévole, le bénéficiaire et l'institution.
- Un **partenariat** entre bénévoles et professionnels.
- Selon les besoins, une **formation** adaptée à l'engagement bénévole.
- Une **reconnaissance** de la valeur de l'engagement bénévole par des actions ponctuelles.

Document adopté par le comité le 28 octobre 2015